



## PARTICULIERS

# Vos tarifs au quotidien

---

### Principales conditions tarifaires 2020

En vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2020

Tarifs TTC lorsque la TVA est applicable





# Extrait standard des tarifs\*

(Liste nationale des services les plus représentatifs rattachés à un compte de paiement)

Les tarifs ci-dessous sont hors offre groupée de services (package) et hors promotion ou tarif spécifique à une partie de la clientèle

Liste des services	Prix en euros
Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc) (Crédit Agricole en Ligne Vision)	GRATUIT hors coût du fournisseur d'accès Internet
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS Alerte essentielle : solde débiteur	0,76 €/MOIS soit, pour information 9,12 €/AN
Tenue de compte	1,50 €/MOIS soit, pour information 18,00 €/AN
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat) Visa ou Mastercard	43,00 €/AN
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé) Visa ou Mastercard	41,00 €/AN
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) L' autre Carte	17,50 €/AN
Retrait d'espèces (cas de retrait en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement avec une carte de paiement internationale)	1,00 €/RETRAIT À PARTIR DU 4ÈME RETRAIT/MOIS
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement SécuriCOMPTE PLUS	24,00 €/AN/COMPTE
Virement (cas d'un virement SEPA occasionnel) • En agence • Par Internet	3,96 €/VIREMENT GRATUIT
Prélèvement (frais par paiement d'un prélèvement SEPA)	GRATUIT
Prélèvement (frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA)	GRATUIT
Commission d'intervention • Par opération • Plafond mensuel	8,00 € 80,00 €

\* Les établissements de crédit se sont engagés, dans le cadre du Comité Consultatif du Secteur Financier (CCSF), à présenter en tête de leurs plaquettes tarifaires et sur l'internet un extrait standard des tarifs.

Nos conditions tarifaires sont consultables auprès de l'ensemble de nos agences et sur Internet [www.ca-toulouse31.fr](http://www.ca-toulouse31.fr) (hors coût du fournisseur d'accès à Internet).

# SOMMAIRE

## **Extrait standard des tarifs** **P.3**

---

## **Ouverture, Fonctionnement et Suivi de votre compte** **P.6**

---

Ouverture, Transformation, Clôture  
Relevés de compte  
Tenue de compte  
Services en agence  
Frais de recherche de documents  
Le change

## **Banque à distance** **P.8**

---

Internet  
Services d'alertes par SMS

## **Vos moyens et opérations de paiement** **P.9**

---

Cartes  
Virements  
Prélèvements / TIP  
Chèques

## **Offres groupées de services** **P.14**









---

Le Compte à Composer  
Offre Crédit Agricole à destination de la clientèle en situation de fragilité financière :  
Le Compte à Composer Module Budget Protégé  
Offre eko

## **Irrégularités et Incidents** **P.20**

---

Commission d'intervention  
Opérations particulières  
Incidents de paiement

	<b>Découverts et Crédits</b>	<b>P.22</b>
	Découverts Crédits à la consommation Crédits immobiliers	
	<b>Épargne et Placements financiers</b>	<b>P.26</b>
	Épargne bancaire Placements financiers	
	<b>Offres pour les jeunes</b>	<b>P.28</b>
	<b>Opérations à l'étranger</b>	<b>P.30</b>
	Chèque Autres opérations	
	<b>Assurances et Prévoyance</b>	<b>P.31</b>
	Assurance pour vous et vos proches Assurance pour vos biens Assurance pour vous protéger au quotidien Assurance Emprunteur Assurance de la Banque au Quotidien	
	<b>Succession</b>	<b>P.34</b>
	<b>Autres services</b>	<b>P.34</b>
	Protection des particuliers Magazines	
	<b>Résoudre un litige</b>	<b>P.38</b>



# Ouverture, Fonctionnement et Suivi de votre compte

## Ouverture, Transformation, Clôture

Ouverture de compte ▲●	GRATUIT
Clôture de compte ▲●	GRATUIT
Désolidarisation du compte joint	GRATUIT
Service d'aide à la mobilité bancaire	GRATUIT
Services bancaires de base (fournis dans le cadre du droit au compte : article L.312-1 et article D.312-5-1 du Code monétaire et financier) mentionnés par le symbole ▲	GRATUIT



### Bon à savoir !

▲ Services bancaires de base : Ces services comprennent : l'ouverture, la tenue et la clôture du compte, un changement d'adresse par an, la délivrance à la demande de relevés d'identité bancaire, la domiciliation de virements bancaires, la fourniture mensuelle d'un relevé des opérations effectuées sur le compte, l'encaissement de chèques et de virements bancaires, les paiements par prélèvements SEPA, titre interbancaire de paiement SEPA ou par virement bancaire SEPA, ce dernier pouvant être réalisé aux guichets ou à distance, des moyens de consultation à distance du solde du compte, les dépôts et les retraits d'espèces au guichet de l'organisme teneur de compte, une carte de paiement dont chaque utilisation est autorisée par l'établissement de crédit qui l'a émise permettant notamment le paiement d'opération sur Internet et le retrait d'espèces dans l'Union européenne, deux formules de chèques de banque par mois ou moyens de paiement équivalents offrant les mêmes services, la réalisation des opérations de caisse.

## Relevés de compte

	Papier	e.relevé <sup>1</sup>
● Relevé mensuel ▲●	GRATUIT	GRATUIT
Relevé par quinzaine (2 par mois)	1,45 €/MOIS	0,72 €/MOIS
Relevé décadaire (3 par mois)	2,90 €/MOIS	1,45 €/MOIS
Réédition d'un relevé de compte	GRATUIT	GRATUIT
Relevé annuel des frais	GRATUIT	GRATUIT
● Relevé global des avoirs (épargne/crédit)	20,00 €/AN 15,00 €/SEMESTRE 10,00 €/TRIMESTRE	
Relevé IFI	53,50 €/AN	
Relevé de frais sur instruments financiers	GRATUIT	GRATUIT

<sup>1</sup> Les e.relevés sont mis à disposition et consultables par le client dans son espace personnel du service de banque à distance par Internet «Crédit Agricole en Ligne», à la rubrique e-Documents.

- Services inclus dans le CAC.
- Les prestations identifiées par ce symbole sont les prestations de base mentionnées par l'article D.312-5 du Code monétaire et financier.

## Tenue de compte

Tenue de compte ▲●	1,50 €/MOIS
Frais de gestion de compte inactif <sup>1</sup> ▲●	30,00 €/AN MAXIMUM
Délivrance de Relevé d'Identité Bancaire ▲●	GRATUIT

## Services en agence

Versement d'espèces ▲●	GRATUIT
Remise de chèque(s) ▲●	GRATUIT
Retrait d'espèces de dépannage <sup>2</sup> Dans l'agence teneur de compte (ou autre agence de la Caisse régionale de Crédit Agricole Toulouse 31 si service indisponible) Chaque retrait est plafonné à 1000 €.	3,10 €/ RETRAIT
Frais de location de coffre-fort (selon la taille du coffre)	114,00 € À 228,00 € /COFFRE/AN

## Frais de recherche de documents

Demande de réédition d'un document	15,20 €
Demande de réédition multiple ou demande de recherche complexe	SUR DEVIS

## Le Change

	Taux de Change (disponible en agence)	Commissions (fixe par transaction)		
		Commission de Cession	Frais Transaction inférieure à 75€	Commission Pack Devises
Vente de devises (billets) par la Caisse régionale de Crédit Agricole Toulouse 31	Cours de vente	-	4,35 €	5,30 €
Achat de devises (billets + chèques de voyage) la Caisse régionale de Crédit Agricole Toulouse 31	Cours d'achat	3,90 €	4,35 €	-

<sup>1</sup> Frais prélevés sur chaque compte inactif dans la limite du solde créditeur du compte.

<sup>2</sup> Délivrance dans une agence de la Caisse régionale de Crédit Agricole Toulouse 31 d'une carte de retrait d'espèces en euro, à usage unique, auprès d'un distributeur d'une agence de la Caisse régionale de Crédit Agricole Toulouse 31.



# Banque à distance

## Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, SMS, etc.)

Hors coût du fournisseur d'accès à Internet

Frais d'utilisation des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, téléphone mobile, SMS, etc.)

## Internet

- Service de banque à distance par Internet  
Crédit Agricole En Ligne Vision  
Service de banque à distance par Internet comprenant la consultation des comptes, la réalisation de virements internes et la souscription de produits et services par signature électronique **GRATUIT**
- Service de banque à distance par Internet ▲●  
Crédit Agricole En Ligne Action  
Services inclus dans Crédit Agricole En Ligne Vision + virements externes SEPA **GRATUIT**
- Service de banque à distance par Internet - service de bourse en ligne  
Crédit Agricole En Ligne Action Bourse  
Invest Store Initial **GRATUIT**  
Invest Store Intégral :
  - À partir de 24 ordres par an **GRATUIT**
  - Moins de 24 ordres par an **96,00 €**Les frais d'utilisation applicables aux ordres de bourse en France figurent en page 26, rubrique placements financiers
- Service d'agrégation de comptes<sup>1</sup>  
Informations sur les comptes bancaires détenus dans d'autres banques **GRATUIT**

Ces services de banque à distance par Internet sont accessibles depuis :

- Le site Internet [www.ca-toulouse31.fr](http://www.ca-toulouse31.fr)
- Nos applications mobiles **TÉLÉCHARGEMENT ET ACCÈS GRATUIT**
  - Ma Banque
  - Ma Carte dédiée à la carte bancaire et aux paiements sécurisés avec le service Paylib qui comprend :
    - Paiement Paylib en Ligne<sup>2</sup>
    - Paiement Paylib en magasin avec son mobile<sup>3</sup>
    - Paylib entre amis<sup>4</sup>

<sup>1</sup> Service disponible depuis l'application mobile Ma Banque.

<sup>2</sup> Service permettant de réaliser des paiements sur des sites e-commerçants (liste disponible sur [www.paylib.fr](http://www.paylib.fr)) et affichant le logo «PAYLIB».

<sup>3</sup> Service permettant d'effectuer des paiements chez les commerçants acceptant la carte sans contact et affichant le logo «PAYLIB». La détention d'un smartphone Android éligible est requise.

<sup>4</sup> Service permettant d'effectuer un virement entre Particuliers par l'utilisation du numéro de téléphone mobile.



Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS

## Services d'alertes par SMS

● Mini-relevés	0,80 €/SMS
● Alerte écopage	0,32 €/MOIS
Alerte temps réel de gestion	0,76 €/MOIS
Alerte achat à distance	0,76 €/MOIS
● Alerte solde disponible	0,32 €/MOIS
Alerte essentielle - solde débiteur	0,76 €/MOIS
● Alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement	0,32 €/MOIS
● Alerte souplesse du découvert	0,32 €/SMS
Alerte solde débiteur et rejet d'opérations	0,32 €/SMS



## Vos moyens et opérations de paiement

### Cartes

#### Cotisation carte

Carte de paiement et de retrait )))

#### CATÉGORIE DE CARTE

	Débit immédiat	Débit différé
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) - L'autre carte ▲●	17,50 €/AN	-
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à autorisation systématique) - Maestro	37,50 €/AN	-
- Mastercard eko	35,00 €/AN	-
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale) - Mastercard	43,00 €/AN	41,00 €/AN
- Visa Classic	43,00 €/AN	41,00 €/AN
- Mastercard DUAL FFF - Edition limitée*	49,00 €/AN	49,00 €/AN
- Gold Mastercard	127,00 €/AN	127,00 €/AN
- Visa Premier	127,00 €/AN	127,00 €/AN
- World Elite Mastercard	-	302,00 €/AN
- Visa Infinite	-	302,00 €/AN

\* Dans la limite du stock disponible.



### Bon à savoir !

Le logo vous indique les cartes disposant de la fonctionnalité sans contact. Il est possible de désactiver cette fonctionnalité sur l'application Ma carte ou auprès de votre Conseiller.

Les cartes de paiement à débit différé et les cartes avec paiement par crédit renouvelable comportent la mention CREDIT. Les cartes de paiement à autorisation systématique et les cartes de paiement à débit immédiat comportent la mention DEBIT.

### Carte avec paiement par crédit renouvelable

	Paiement comptant à Débit immédiat	Paiement comptant à Débit différé
Mastercard Cartwin ou Visa Cartwin <sup>1</sup>	43,00 €/AN	41,00 €/AN
Gold Mastercard Cartwin ou Visa Premier Cartwin <sup>1</sup>	127,00 €/AN	127,00 €/AN

### Carte de retrait

Carte Libre Service Bancaire <sup>2</sup>	GRATUIT
---	---------



### Bon à savoir !



Pour toute souscription d'une seconde carte de paiement sur un même compte, réduction de 50% sur la cotisation de la 2<sup>ème</sup> carte souscrite (hors Mastercard DUAL FFF - Edition limitée\*).



#### BONUS GOLD

0,03 € à valoir sur la prochaine cotisation carte<sup>3</sup> pour chaque paiement et retrait dans les distributeurs du Crédit Agricole.

<sup>1</sup> La « Cartwin » est une CARTE DE CRÉDIT, associée à un compte de dépôt et à un crédit renouvelable. Elle porte la mention « CARTE DE CRÉDIT ». Les retraits sont toujours débités immédiatement sur le compte associé ou sur le compte de crédit renouvelable. Les paiements réalisés à crédit sont débités immédiatement sur le compte de crédit renouvelable. Les paiements réalisés au comptant sont débités sur le compte de dépôt en fonction du type de débit de la carte choisie par le client :

- carte à débit immédiat : le compte associé est débité au fur et à mesure des paiements,
- carte à débit différé : les paiements sont cumulés et prélevés une fois par mois, à date régulière.

Le montant de la cotisation est hors coût du crédit.

<sup>2</sup> Retraits au(x) seul(s) distributeur(s) de la Caisse régionale de Crédit Agricole Toulouse 31.

<sup>3</sup> Dans la limite maximum du montant de la cotisation due, moins 1 euro à titre de participation financière minimum.

\* Dans la limite du stock disponible.

## Païement par carte

Païement par carte en euro <sup>1</sup> dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE)	GRATUIT
Autres païements par carte <sup>2</sup>	
Frais proportionnels au montant	1,95 %
+ Frais de change éventuels	

N.B : Le païement mobile sans contact en magasin bénéficie des mêmes tarifications que les païements par carte.

## Retrait par carte

Retrait par carte en euro<sup>1</sup> dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE)

Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets		
	du Crédit Agricole	d'une autre banque
L'autre carte ▲●	GRATUIT	1,00 €/RETRAIT DÈS LE 1 <sup>ER</sup> RETRAIT
Maestro	GRATUIT	1,00 €/RETRAIT À PARTIR DU 4 <sup>ÈME</sup> RETRAIT/MOIS
Mastercard eko	GRATUIT	1,00 €/RETRAIT À PARTIR DU 26 <sup>ÈME</sup> RETRAIT/AN
- Mastercard ou Visa Classic - Mastercard DUAL FFF - Edition limitée* - Mastercard Cartwin - Visa Cartwin - Carte Supplétis	GRATUIT	1,00 €/RETRAIT À PARTIR DU 4 <sup>ÈME</sup> RETRAIT/MOIS
- Gold Mastercard - Visa Premier - Gold Mastercard Cartwin - Visa Premier Cartwin - World Elite Mastercard - Visa Infinite	GRATUIT	GRATUIT

Autres retraits<sup>2</sup>

Frais proportionnels au montant	1,95 %
+ Frais de change éventuels	

## Autres services par carte

Envoi de la carte en pli simple	GRATUIT
Envoi de la carte à l'étranger	31,90 €
● Commande de carte en urgence	13,00 €
● Réédition du code confidentiel (envoi par courrier ou par SMS)	9,70 €

<sup>1</sup> Ou en devise équivalente : Devise suédoise ou en leu roumain (conformément au règlement européen n° 924/2009).

<sup>2</sup> Opérations de païement hors champ d'application du règlement européen n°924/2009 du 16 septembre 2009.

\* Dans la limite du stock disponible.



## Virement non SEPA

Opération libellée en devises ou en euro hors SEPA

Les opérations en devises supportent des commissions de change de 0,05%, avec un montant minimum de 14,70 €.

### ÉMISSION D'UN VIREMENT NON SEPA (en agence uniquement)

Emission d'un virement non SEPA occasionnel 24,40 €

Emission d'un virement non SEPA permanent 24,40 €

Frais de mise en place d'un virement non SEPA permanent 5,30 €

### RÉCEPTION D'UN VIREMENT NON SEPA

Réception d'un virement non SEPA  
Frais par virement 19,15 €

## Autres opérations sur virements

Demande de rappel de virement SEPA à l'initiative du donneur d'ordre 59,30 €

## Prélèvements / TIP

- Révocation et opposition de prélèvement SEPA GRATUIT
- Frais par paiement d'un prélèvement SEPA ▲● GRATUIT
- Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA ▲● GRATUIT
- Information premier prélèvement SEPA GRATUIT
- Paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA ▲● GRATUIT

## Chèques

- Paiement d'un chèque GRATUIT
- Remise de chèque(s) sur le compte ▲● GRATUIT
- Date de valeur chèque remis à l'encaissement à compter de son inscription sur le compte J+1
- Chéquier remis en agence GRATUIT
- Frais d'envoi de chéquier :
  - en recommandé AR [frais de poste inclus] à la demande du client 6,75 €
  - en pli simple 1,15 €
- Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur 15,30 €
- Frais d'opposition chéquier(s) par l'émetteur 15,30 €
- Frais d'émission d'un chèque de banque ▲ 13,50 €



# Offres groupées de services

Les produits et services composant les offres groupées de services peuvent être achetés séparément

## Cotisation à une offre groupée de services

### Le Compte à Composer

#### Vos essentiels du quotidien

Les services inclus dans le Compte à Composer (CAC) sont indiqués par le logo

LE SOCLE	
Tenue de compte	2,10 €/MOIS*
Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, SMS, etc) : Crédit Agricole en Ligne Vision option virement externe	
Frais d'envoi de chéquier en pli simple (pour les renouvellements)	
Envoi carte à domicile en pli simple (pour les renouvellements)	
Forfait des opérations courantes illimitées comprenant les opérations de virements SEPA, de prélèvements SEPA et de TIP SEPA	
Information premier prélèvement SEPA	
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : • alerte essentielle - solde débiteur • alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement	
Relevé de compte papier ou électronique (mensuel)	
Dossier Familial (3 mois gratuits pour toute souscription d'un abonnement d'un an. Détails en p. 34)	

\*Ce prix n'inclut pas l'abonnement à l'offre Dossier Familial (page 34)

### Vos univers de besoins

#### MODULE MAÎTRISE DU DÉCOUVERT

	Découvert	Prix
<ul style="list-style-type: none"> <li>Cotisation à une offre d'assurance ouvrant droit au versement d'un capital égal au montant du découvert maximum autorisé en cas de décès accidentel de l'assuré ou de Perte Totale et Irréversible d'Autonomie (PTIA) accidentelle : Assurance SécuriCOMPTE Découvert<sup>1</sup></li> <li>Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : alerte souplesse du découvert</li> <li>Ristourne des intérêts débiteurs<sup>2</sup></li> </ul> Module souscrit à partir du 01/01/2017	De 1 € à 500 €	2,15 €/MOIS
	De 501 € à 1000 €	2,90 €/MOIS
	De 1001 € à 2000 €	3,80 €/MOIS
	2001 € et +	5,00 €/MOIS

<sup>1</sup> Dans les limites et conditions prévues au contrat d'assurance souscrit auprès de CAMCA, voir rubrique « Assurances et Prévoyance » p. 32.

<sup>2</sup> Module souscrit avant le 01/01/2017 : Facturation des agios puis ristourne à hauteur du forfait annuel (5 €, 10 €, 15 €, 20 €, 25 €) selon la tranche choisie. Module souscrit après le 01/01/2017 : Facturation des agios puis ristourne à hauteur du forfait annuel (5 €, 10 €, 15 €, 20 €) selon la tranche choisie.

## MODULE MAÎTRISE DU DÉCOUVERT (suite)

	Découvert	Prix
Module souscrit avant le 01/01/2017	De 1 € à 300 €	1,27 €/MOIS
	De 301 € à 800 €	2,11 €/MOIS
	De 801 € à 1200 €	2,95 €/MOIS
	De 1201 € à 2000 €	3,78 €/MOIS
	2001 € et +	5,05 €/MOIS

## MODULE BUDGET ASSURANCES

Cotisation à une offre d'assurance ouvrant droit au versement d'un capital en cas de décès accidentel de l'assuré, de licenciement économique, d'Incapacité Temporaire Totale de Travail (ITTT) ou de Perte Totale et Irréversible d'Autonomie (PTIA) accidentelle : Assurance SécuriBUDGET <sup>1</sup> SécuriBUDGET Premium <sup>1</sup> (auto, habitation, santé, personne)	1,70 €/MOIS  PREMIUM 3,50 €/MOIS
---	---

## MODULE COMPTE SÉCURISÉ

Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement : Assurance SécuriCOMPTE Plus <sup>1</sup> SécuriCOMPTE Premium <sup>1</sup>	2,70 €/MOIS
Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur	PREMIUM
Retrait d'espèces de dépannage	4,20 €/MOIS
Réédition Carte urgente	
Réédition code confidentiel	

## MODULE ÉPARGNE PILOTÉE

Mandat d'épargne <sup>2</sup>	
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : alerte mensuelle « écopage »	
Cotisation à une offre d'assurance ouvrant droit à indemnité en cas de décès accidentel de l'assuré, indemnité correspondant à un capital calculé en fonction du dernier montant mensuel de l'épargne programmée dans le cadre d'un mandat de placement automatisé des excédents de trésorerie : Assurance SécuriEPARGNE <sup>1</sup> SécuriEPARGNE Premium <sup>1</sup>	2,10 €/MOIS  PREMIUM 2,80 €/MOIS
Relevé global épargne/crédit (annuel) (trimestriel) en Premium	
Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc) : Crédit Agricole en Ligne Invest Store Initial	

## MODULE SUIVI @SSURÉ

Cotisation à une offre d'assurance indemnisant l'assuré en cas de livraison non conforme ou de non-livraison d'un bien garanti acheté à distance : Assurance SécuriWEB <sup>1</sup> SécuriWEB Premium <sup>1</sup>	3,00 €/MOIS
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS :	PREMIUM
• alerte achat à distance	3,80 €/MOIS
• mini relevés (1/semaine)	
• alerte temps réel de gestion	

<sup>1</sup> Dans les limites et conditions prévues au contrat d'assurance souscrit auprès de CAMCA, voir rubrique « Assurances et Prévoyance » p. 32.

<sup>2</sup> Mandat de placement automatisé des excédents de trésorerie.

## Personnalisation de votre équipement

### LES OPTIONS

Cotisation à une offre d'assurance ouvrant droit au versement d'un capital, assis sur les revenus mensuels de l'assuré, en cas de décès accidentel ou de licenciement économique de l'assuré :  
Assurance SécuriZEN<sup>1</sup> **1,90 €/MOIS**

Cotisation à une offre d'assurance ouvrant droit au versement d'une indemnité en cas de décès accidentel de l'assuré et calculée en fonction du montant de l'épargne sur Livret(s) :  
Assurance SécuriLIVRETS<sup>1</sup> **1,90 €/MOIS**

## Réduction tarifaire selon le montant total souscrit applicable au Compte à Composer :

Pour toute souscription du Compte à Composer (socle + modules), le client bénéficie d'une dégressivité tarifaire dont les modalités sont les suivantes :

### Dégressivité Tarifaire

5 % de réduction sur le montant total mensuel souscrit (socle + modules)	COMPRIS ENTRE 4,15 € ET 5,14 €
10 % de réduction sur le montant total mensuel souscrit (socle + modules)	COMPRIS ENTRE 5,15 € ET 7,24 €
15 % de réduction sur le montant total mensuel souscrit (socle + modules)	COMPRIS ENTRE 7,25 € ET 9,29 €
20 % de réduction sur le montant total mensuel souscrit (socle + modules)	ÉGAL À 9,30 € ET PLUS

EN + : Les Options bénéficient automatiquement du niveau de dégressivité tarifaire atteint au titre de l'équipement socle + modules.

### Avantages Tarifaires Supplémentaires

Pour les 18-25 ans inclus **50% DE RÉDUCTION SUPPLÉMENTAIRE**

<sup>1</sup> Dans les limites et conditions prévues au contrat d'assurance souscrit auprès de CAMCA, voir rubrique « Assurances et Prévoyance » p. 32.



# L'offre Crédit Agricole à destination de la clientèle en situation de fragilité financière :

## Le Compte à Composer Module Budget Protégé<sup>1</sup>

### LE SOCLE

Tenue de compte

Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, SMS, etc) : Crédit Agricole en ligne Vision option virement externe

Envoi carte à domicile (pour les renouvellements)

Forfait des opérations courantes illimitées  
Comprenant les opérations de virements SEPA, de prélèvements SEPA et de TIP SEPA

Information premier prélèvement SEPA

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS :

- alerte essentielle - solde débiteur
- alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement

Relevé de compte papier ou électronique (mensuel)

### MODULE BUDGET PROTÉGÉ

Ouverture et clôture de compte

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) - Cotisation carte : « L'autre carte »

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : alerte solde disponible (1 fois/semaine)

Gratuité pour l'ensemble des frais suivants :

- Les commissions d'intervention
- Les frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision
- Les frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé
- Le forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision
- Les frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision
- Les frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision
- Les frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques
- Les frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire
- Les frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque
- Les frais de procédures civiles exécutoires.

2 chèques de banque par mois

Fourniture de relevés d'identité bancaire (RIB)

Un changement d'adresse (1 fois / an)

Versement d'espèces en agence

Retrait d'espèces en agence (hors carte de dépannage)

1,00 €/MOIS

<sup>1</sup> En application de l'article L.312-1-3 alinéa 2 du code monétaire et financier relatif à l'offre spécifique destinée aux clients en situation de fragilité financière.

# Offre eko

## Gestion du compte

Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc) : Crédit Agricole en Ligne Vision option virement externe

## Tenue de compte

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS :

- alerte si solde du compte inférieur à 20 €
- alerte essentielle - solde débiteur
- alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement
- alerte consommation des forfaits de retraits hors distributeurs Crédit Agricole

## E-relevé mensuel

## Moyens de paiement

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat et à autorisation systématique) - Cotisation carte : « Mastercard eko »

2,00 €/MOIS

Renvoi du code confidentiel de la carte

Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque

Opposition faite par le titulaire de la carte

Frais de refabrication de la carte

Forfait des opérations courantes illimitées comprenant les opérations de virements SEPA, de prélèvements SEPA et de TIP SEPA

Chéquier

## Retrait d'espèces par carte

Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets de la Caisse régionale de Crédit Agricole Toulouse 31

Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets d'autres Caisses régionales de Crédit Agricole

Retraits d'espèces dans les pays de l'Espace Economique Européen : 25 retraits par an en euro ou en devises

Retraits d'espèces hors pays de l'EEE : 10 retraits par an



## Bon à savoir !

L'offre eko n'inclut pas d'autorisation de découvert : le compte doit toujours fonctionner en position créditrice et aucune opération ne doit être initiée au-delà du solde disponible. Les clients eko ne supportent pas les frais suivants : commission d'intervention, frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision non rejeté, frais par service de paiement rejeté pour défaut de provision, prélèvement rejeté pour un motif autre que sans provision et frais par rejet de chèque pour un autre motif que sans provision.

En cas de non régularisation d'un chèque émis sans provision, les clients eko se voient appliqués les frais suivants : forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision et frais en cas d'interdiction bancaire. Le montant de ce forfait pour les clients eko est le suivant :

- Montant du chèque inférieur ou égal à 50 € : 22,00 € / chèque
- Montant du chèque supérieur à 50 € : 42,00 € / chèque

## Offre eko (suite)

---

Tous les produits, services et opérations non listés ci-avant sont tarifés selon le barème en vigueur dans les rubriques concernées. L'offre eko sera résiliée en cas de souscription d'une carte complémentaire, d'une autorisation de découvert ou d'un Compte à Composer associé au compte ouvert dans le cadre de l'offre eko. Cette résiliation entrainera l'arrêt du prélèvement de la cotisation mensuelle ci-dessus et l'application immédiate du barème tarifaire portant les principales conditions générales de banque en vigueur.

## Offres qui ne sont plus commercialisées

---

### Compte Service

CSCA BIENVENUE	4,45 €/MOIS
CSCA TANDEM	3,70 €/MOIS
CSCA SOUPLE	6,20 €/MOIS
CSCA PRELUDE +	3,00 €/MOIS
CSCA SERENITE BIENVENUE	6,20 €/MOIS
CSCA SERENITE BIENVENUE	74,40 €/AN
CSCA INITIAL ANCIEN	3,80 €/MOIS
CSCA INITIAL ANCIEN	45,60 €/AN
CSCA INITIAL	3,75 €/MOIS
CSCA INITIAL	45,00 €/AN
CSCA SERENITE	6,20 €/MOIS
CSCA SERENITE	74,40 €/AN
CSCA OPTIMUM	7,50 €/MOIS
CSCA OPTIMUM	90,00 €/AN
CSCA OPTIMUM SANS OC	6,60 €/MOIS
CSCA OPTIMUM SANS OC	79,20 €/AN
CSCA EURO INITIAL	3,80 €/MOIS
CSCA OPTIMAL	7,30 €/MOIS
CSCA MOZAIC	2,90 €/MOIS
CSCA MOZAIC	34,80 €/AN



# Irrégularités et incidents

## Commission d'intervention

### Commission d'intervention

(Somme perçue par l'établissement pour l'intervention en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier : présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision...)

- Plafond par opération
- Plafond mensuel

8,00 €  
80,00 €

Montant plafonné en application de l'article L312-1-3 du Code monétaire et financier pour la clientèle bénéficiant des services bancaires de base ainsi que pour la clientèle en situation de fragilité financière ayant souscrit l'offre spécifique

- Plafond par opération
- Plafond mensuel

4,00 €  
20,00 €

## Opérations Particulières

Frais de retour de courrier  
(client inconnu à l'adresse)

15,95 €

Frais par saisie attribution ou conservatoire

94,00 €

Frais par saisie administrative à tiers détenteur

10 % DU MONTANT D'UN  
AU TRÉSOR PUBLIC,  
DANS LA LIMITE D'UN  
PLAFOND DE 100 €

Mesure exécutoire vaine : solde débiteur

18,60 €

Frais pour paiement d'un chèque émis en  
contravention avec une interdiction bancaire

27,50 €/CHÈQUE

## Incidents de paiement

Frais de lettre d'information pour compte  
débiteur non autorisé

14,70 €

En cas d'interdiction bancaire :  
Frais suite à notification signalée par la  
Banque de France d'une interdiction  
d'émettre des chèques

15,00 €

Frais de lettre d'information préalable  
pour chèque sans provision

14,60 €

Forfait de frais par chèque rejeté  
pour défaut de provision<sup>1</sup>

- Montant du chèque inférieur ou égal à 50 €

30,00 €/CHÈQUE

- Montant du chèque supérieur à 50 €  
(Frais non prélevés en cas de nouveau rejet  
du même chèque dans les 30 jours)

50,00 €/CHÈQUE

<sup>1</sup> Les montants comprennent les frais de lettre d'information préalable et s'il y a lieu la commission d'intervention.

## Incidents de paiement (suite)

### Frais par ordre de paiement rejeté pour défaut de provision <sup>1</sup>

- Si paiement < 20 € **Montant du paiement**
- Si paiement ≥ 20 € **20,00 €**

### Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque **GRATUIT**

### Frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision <sup>1</sup>

- Si paiement < 20 € **Montant du paiement**
- Si paiement ≥ 20 € **20,00 €**

### Frais de rejet de prélèvement pour un motif autre qu'un défaut de provision (Frais intégrant s'il y a lieu la commission d'intervention et la notification) **20,00 €**

### Frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision <sup>1</sup>

- Si paiement < 20 € **Montant du paiement**
- Si paiement ≥ 20 € **20,00 €**

### Frais par virement rejeté pour un autre motif que défaut de provision (Frais intégrant la commission d'intervention et la notification) **20,00 €**

### Frais de non-exécution de virement occasionnel pour défaut de provision

- Si paiement < 20 € **Montant du paiement**
- Si paiement ≥ 20 € **20,00 €**

Plafond de frais d'incidents applicable, aux clients identifiés comme éligibles à l'« Offre spécifique clients fragiles » au titre des articles L.312-1-3 et R.312-4-3 du code monétaire et financier, pour les frais suivants :

- Les commissions d'intervention
- Les frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision
- Les frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé
- Le forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision
- Les frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision
- Les frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision
- Les frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques
- Les frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire
- Les frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque

**25,00 €/MOIS**

<sup>1</sup> Les montants comprennent, s'il y a lieu, la commission d'intervention.



## Découverts et Crédits <sup>1</sup>

Pour les offres de découvert et de crédit destinées aux jeunes, reportez-vous à la rubrique « Les offres pour les jeunes ».

### Découvert

#### Découvert ponctuel non convenu ou non formalisé (dépassement)

Taux débiteur annuel	NOUS CONSULTER
Taux Annuel Effectif Global (TAEG) maximal	PLAFOND DU TAUX RÈGLEMENTAIRE

#### Autorisation de découvert remboursable dans un délai d'un mois

Taux débiteur annuel	NOUS CONSULTER
Taux Annuel Effectif Global (TAEG) maximal	PLAFOND DU TAUX RÈGLEMENTAIRE
Taux débiteur annuel en cas de dépassement	TAUX DE DÉCOUVERT NON CONVENU
Frais de dossier /de mise en place ou de renouvellement	GRATUIT
Assurance facultative en couverture du découvert SécuriCOMPTE Découvert <sup>2</sup> (voir rubrique « Assurance de la Banque au Quotidien» en p. 32)	FONCTION DU MONTANT DU DÉCOUVERT

<sup>1</sup> Sous réserve d'étude et d'acceptation de votre dossier.

<sup>2</sup> Dans les limites et conditions prévues au contrat d'assurance souscrit auprès de CAMCA, voir rubrique « Assurances et Prévoyance » p. 32.

## Autorisation de découvert remboursable dans un délai supérieur à un mois et égal ou inférieur à 3 mois

Taux débiteur annuel	NOUS CONSULTER
Taux Annuel Effectif Global (TAEG) maximal	PLAFOND DU TAUX RÈGLEMENTAIRE
Taux débiteur annuel en cas de dépassement	TAUX DE DÉCOUVERT NON CONVENU
Frais de dossier /de mise en place ou de renouvellement	GRATUIT
Assurance facultative en couverture du découvert SécuriCOMPTE Découvert <sup>1</sup> (voir rubrique « Assurance de la Banque au Quotidien » en p. 32)	FONCTION DU MONTANT DU DÉCOUVERT

## Autorisation de découvert remboursable dans un délai supérieur à 3 mois

Taux débiteur annuel	NOUS CONSULTER
Taux débiteur annuel en cas de dépassement	TAUX DE DÉCOUVERT NON CONVENU
Taux Annuel Effectif Global (TAEG) maximal	PLAFOND DU TAUX RÈGLEMENTAIRE
Frais de dossier / de mise en place ou de renouvellement	GRATUIT
Lettre d'Information annuelle sur le capital restant dû	GRATUIT
Assurance facultative en couverture du découvert SécuriCOMPTE Découvert <sup>1</sup> (voir rubrique « Assurance de la Banque au Quotidien » en p. 32)	FONCTION DU MONTANT DU DÉCOUVERT

## Crédits à la consommation

### Crédit renouvelable

Crédit Renouvelable : Supplétis Le taux débiteur annuel et le TAEG (Taux annuel effectif global) sont indiqués sur l'offre de contrat de crédit.	NOUS CONSULTER
---	----------------

<sup>1</sup> Dans les limites et conditions prévues au contrat d'assurance souscrit auprès de CAMCA, voir rubrique « Assurances et Prévoyance » p. 32.

## Crédit renouvelable (suite)

Peuvent être associées au Crédit Renouvelable : Supplétifs

- une Cartwin adossée à un compte de dépôt pour des paiements ou des retraits au comptant en France et à l'étranger, sous réserve que l'équipement électronique utilisé par votre commerçant le permette, et à un crédit renouvelable pour des paiements ou des retraits à crédit en France uniquement. Le montant des cotisations de ces cartes est indiqué à la rubrique « Vos moyens et opérations de paiement »
- une assurance emprunteur<sup>1</sup> : de 0,197% à 0,327% par mois, sur le montant utilisé/ sur le solde restant dû, selon l'option choisie et l'âge de l'assuré.

Frais de dossier

GRATUIT

## Crédit à la consommation amortissable à taux fixe

Le taux débiteur annuel et le Taux Annuel Effectif Global (TAEG) sont indiqués sur l'offre de contrat de prêt.

Prêt à la consommation Auto, Travaux, Personnel

NOUS CONSULTER

Regroupements de crédits  
(Regroupement dans un seul prêt de différents crédits à la consommation)

NOUS CONSULTER

Prêt Rachat de crédit

NOUS CONSULTER

Frais de dossier<sup>2</sup>

1 % DU CAPITAL  
EMPRUNTÉ  
60 € MINI / 150 € MAXI

Lettre d'Information annuelle sur le capital restant dû

GRATUIT

Assurance Emprunteur<sup>1</sup>

NOUS CONSULTER

## Crédits Immobiliers

### Crédit Immobilier

Prêt à taux zéro

NOUS CONSULTER

Eco-PTZ

NOUS CONSULTER

Prêt à l'accession sociale (PAS)

NOUS CONSULTER

Prêt conventionné

NOUS CONSULTER

Prêt Épargne Logement

NOUS CONSULTER

Facilimmo (prêt à taux fixe ou révisable, amortissable ou in fine)

NOUS CONSULTER

Crédit relais

NOUS CONSULTER

Frais de dossier<sup>2</sup>

1 % DU CAPITAL EMPRUNTÉ  
350 € MINI / 1500 € MAXI  
350 € MINI / 500 € MAXI

• Montant minimum/maximum

• Sur le prêt PAS : montant minimum/maximum

Assurance Emprunteur<sup>1</sup>

NOUS CONSULTER

<sup>1</sup> Voir rubrique « Assurances et Prévoyance » p. 32.

<sup>2</sup> Non applicable pour certains prêts réglementés.



## Autres opérations liées aux crédits

Modification du compte à débiter	42,60 €
Modification de la date d'échéance	20,00 €
Modification de la périodicité	20,00 €
Modification de garantie	116,50 €
Attestations diverses liées au prêt	20,00 €
Lettre d'Information annuelle des cautions (par an, par caution et par prêt)	17,90 €
Rédition de tableau d'amortissement	20,00 €
Frais de dossier réaménagement de prêt	1% DU CAPITAL RESTANT DÛ 350 € MINI / 1500 € MAXI
Décompte de remboursement de crédit immobilier, pour les offres de crédit immobilier émises avant le 01/07/2016	20,10 €
Décompte de remboursement de crédit immobilier, pour les offres de crédit immobilier émises à compter du 01/07/2016	GRATUIT
Décompte de remboursement de crédit consommation	20,10 €
Mainlevée totale ou partielle de garantie (hypothèque)	116,50 €
Report d'échéance	116,50 €



# Épargne et Placements financiers

## Épargne bancaire

Transfert de compte vers une autre banque Livrets et assimilés	GRATUIT
Mandat d'épargne <sup>1</sup> Tandem	GRATUIT
Mandat d'épargne <sup>1</sup> Tandem +	1,47 €/MOIS

## Épargne disponible

Livret A, Compte sur livret, Compte Épargne Logement, Livret de Développement Durable et Solidaire, Livret Codebis, Livret d'Épargne Populaire, Livret Sociétaire, Livret Agri

Ouverture	GRATUIT
Taux brut en vigueur	NOUS CONSULTER

## Épargne moyen/long terme

Les dépôts à terme et Plan Épargne Logement

Ouverture	GRATUIT
Taux brut en vigueur	NOUS CONSULTER
L'assurance vie et le Plan d'Épargne Retraite Populaire (PERP)	
Droits d'entrée	NOUS CONSULTER
Rémunération	NOUS CONSULTER
Frais de gestion	NOUS CONSULTER

## Placements financiers

### Opérations diverses sur titres

Ouverture d'un compte-titre ou d'un PEA/PEA-PME	GRATUIT
Transfert de compte-titres	89,00 €/PAR COMPTE
Duplicata d'Imprimé Fiscal Unique	14,20 €
Gestion conseillée	65,00 €/TRIMESTRE
Mandat d'arbitrage	NOUS CONSULTER

### Ordres de bourse en France

#### SERVICES DE BANQUE À DISTANCE PAR INTERNET

##### INVEST STORE INITIAL

- 0,69 % du montant de l'ordre
- Frais fixes à la ligne

7,00 € MINIMUM  
GRATUIT

##### INVEST STORE INTÉGRAL

- Ordre < à 1100 €
- Ordre ≥ à 1100 €

0,99 €  
0,09 %

#### SERVICE DE RÈGLEMENT DIFFÉRÉ (SRD)

Frais proportionnels	0,024 %/JOUR
Souscription et vente de SICAV et FCP Crédit Agricole	NOUS CONSULTER
Frais de marché en sus, variables selon le lieu d'exécution	

<sup>1</sup> Mandat de placement automatisé des excédents de trésorerie.

## Ordres de bourse sur bourses étrangères

### SERVICES DE BANQUE À DISTANCE PAR INTERNET

<b>INVEST STORE INITIAL</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 0,69 % du montant de l'ordre</li> <li>• Frais fixes à la ligne</li> </ul>	<b>36,00 € MINIMUM</b> <b>GRATUIT</b>
<b>INVEST STORE INTÉGRAL</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 0,45 % du montant de l'ordre, minimum</li> <li>• Frais fixes à la ligne</li> </ul>	<b>33,00 € MINIMUM</b> <b>GRATUIT</b>

## Droits de garde

Pour les détenteurs du service de banque à distance Invest Store Intégral **GRATUIT**

### PAR AN

Compte titres / PEA / PEA-PME  
Frais de tenue de compte **25,00 €/COMPTE**

Compte titres / PEA / PEA-PME composé exclusivement de parts sociales, CCI Crédit Agricole Toulouse 31, Actions Crédit Agricole SA **GRATUIT**

	Commission proportionnelle au montant du portefeuille	Frais fixes par ligne
Parts sociales, CCI Crédit Agricole Toulouse 31, Actions Crédit Agricole SA	-	<b>GRATUIT</b>
SICAV, FCP et emprunts du Groupe Crédit Agricole	<b>0,12 %</b>	<b>4,10 €</b>
Autres actions françaises, SICAV, FCP et emprunts hors Groupe Crédit Agricole	<b>0,30 %</b>	<b>4,10 €</b>
Valeurs étrangères	<b>1,20 %</b>	<b>4,10 €</b>

Montant maximum : 200 € / AN



## Bon à savoir !

### Comptes inactifs

Les frais et commissions qui peuvent être prélevés sur les comptes inactifs s'entendent de l'ensemble des frais et commissions perçus par l'établissement sur les opérations relatives à la gestion et à la clôture de ces comptes et les produits et services bancaires liés à ces comptes. Ces frais et commissions sont plafonnés annuellement par compte pour chacune des catégories de compte comme suit :

- les produits d'épargne suivants ne donnent lieu au prélèvement d'aucun frais ni commission : Livret A, Compte sur Livret d'Épargne Populaire, Plan d'Épargne Populaire, Livret Jeune, Livret de Développement Durable et Solidaire, Plan et Compte d'Épargne Logement ;
- pour les comptes PEA, PEA-PME et les comptes sur lesquels sont inscrits des titres financiers, les frais et commissions prélevés annuellement par compte ne peuvent être supérieurs aux frais et commissions qui auraient été prélevés si le compte n'avait pas été considéré comme inactif ;
- pour les autres comptes mentionnés au I de l'article L. 312-19 du code monétaire et financier : le montant total des frais et commissions prélevés annuellement par compte ne peut être supérieur à 30 €.



## Offres pour les Jeunes

Ces offres sont destinées aux jeunes jusqu'à 25 ans. Les jeunes peuvent aussi avoir accès à toutes les autres offres dès lors qu'ils satisfont à leurs conditions.

### Cotisation carte pour les 18 / 25 ans

Fourniture d'une carte de débit (Carte de paiement internationale à autorisation systématique) : Mastercard Mozaïc avec contrôle du solde	18,50 €/AN
---	------------

Fourniture d'une carte de débit (Carte de paiement internationale à débit immédiat) : Mastercard Mozaïc	20,50 €/AN
---	------------

### Cotisation carte pour les 12 / 17 ans

Carte Mozaïc de retrait	1,00 €/AN
-------------------------	-----------

Fourniture d'une carte de débit (Carte de paiement internationale à autorisation systématique) : Mastercard Mozaïc avec contrôle du solde	18,50 €/AN
---	------------

## Paielement et retrait par carte

### Paielement par carte

Paielement par carte en euro <sup>1</sup> dans un pays de l'Espace Economique Europeen (EEE)	GRATUIT
Autres paielements par carte <sup>2</sup> + Frais de change eventuels	GRATUIT

### Retrait par carte

Retrait par carte en euro<sup>1</sup> dans un pays de l'Espace Economique Europeen (EEE)

#### Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets

	du Crédit Agricole	d'une autre banque
Carte Mozaïc de retrait	GRATUIT	1,00 €/RETRAIT À PARTIR DU 4 <sup>ÈME</sup> RETRAIT/MOIS
Mastercard Mozaïc avec contrôle du solde	GRATUIT	1,00 €/RETRAIT À PARTIR DU 4 <sup>ÈME</sup> RETRAIT/MOIS
Mastercard Mozaïc	GRATUIT	1,00 €/RETRAIT À PARTIR DU 4 <sup>ÈME</sup> RETRAIT/MOIS

Autres cartes => Cf. tableau p. 11

#### Autres retraits<sup>2</sup>

Frais fixes +Frais de change eventuels	GRATUIT
---	---------

## Offres groupées de services

### Cotisation à une offre groupée de services

#### Compte à Composer

Entre 18 et 25 ans inclus	RÉDUCTION SUR LA COTISATION DE 50 %
---------------------------	-------------------------------------

#### JOB +

	18 - 25 ans	16 - 30 ans
Des services* pour accompagner les jeunes dans les études et l'entrée dans la vie active	GRATUIT pour les détenteurs d'un compte à composer avec au moins 2 modules  2,50 €/MOIS dans les autres cas	2,50 €/MOIS

<sup>1</sup> Ou en devise équivalente : Devise suédoise ou en leu roumain (conformément au règlement européen n° 924/2009).

<sup>2</sup> Opérations de paiement hors champ d'application du règlement européen n°924/2009 du 16 septembre 2009.

\* Services susceptibles d'évolution. Plus de détails sur [jobplus.io](http://jobplus.io).

## Crédits et Découverts

Prêt Permis à un euro par jour (jusqu'à 26 ans), Prêts étudiants (jusqu'à 30 ans)	<a href="#">NOUS CONSULTER</a>
Good Loc	<a href="#">NOUS CONSULTER</a>
Frais de dossier sur prêt	GRATUIT
Lettre d'information annuelle sur le capital restant dû	GRATUIT

Pour les autres opérations liées aux crédits, voir la rubrique « autres opérations liées aux crédits » p. 25.

## Épargne et placements financiers

Livret Tiwi (0-11 ans) • Ouverture • Taux brut en vigueur	GRATUIT <a href="#">NOUS CONSULTER</a>
Livret Jeune (12-25 ans) • Ouverture • Taux brut en vigueur	GRATUIT <a href="#">NOUS CONSULTER</a>

## Assurance

Assurance santé des étudiants à l'étranger 18-31 ans	<a href="#">NOUS CONSULTER</a>
--	--------------------------------



## Opérations à l'étranger

### Chèque

Encaissement d'un chèque sauf bonne fin	45,35 €
Encaissement d'un chèque crédit après encaissement	63,90 €

### Autres opérations

Retraits d'espèces au distributeur automatique de billets : voir pages 11 et 29.
--



# Assurances et Prévoyance

## Assurance pour vous et vos proches

L'assurance complémentaire santé [NOUS CONSULTER](#)  
[DEVIS SUR WWW.CA-TOULOUSE31.FR](#)

L'assurance des accidents de la vie [NOUS CONSULTER](#)  
[DEVIS SUR WWW.CA-TOULOUSE31.FR](#)

### FONCTION DE LA COMPOSITION DE LA FAMILLE

L'assurance dépendance :  
fonction du montant et de l'âge de  
l'assuré [NOUS CONSULTER](#)

L'assurance décès :  
fonction du montant et de l'âge de  
l'assuré [NOUS CONSULTER](#)

L'assurance obsèques  
Contrat de financement : fonction du  
montant et de l'âge de l'assuré [NOUS CONSULTER](#)

## Assurance pour vos biens

L'assurance automobile [NOUS CONSULTER](#)  
[DEVIS SUR WWW.CA-TOULOUSE31.FR](#)

L'assurance multirisque habitation [NOUS CONSULTER](#)  
[DEVIS SUR WWW.CA-TOULOUSE31.FR](#)

L'assurance garantie locative [NOUS CONSULTER](#)  
[DEVIS SUR WWW.CA-TOULOUSE31.FR](#)

L'assurance deux roues [NOUS CONSULTER](#)  
[DEVIS SUR WWW.CA-TOULOUSE31.FR](#)

L'assurance tous mobiles [NOUS CONSULTER](#)  
[DEVIS SUR WWW.CA-TOULOUSE31.FR](#)

## Assurance pour vous protéger au quotidien

La protection juridique [NOUS CONSULTER](#)  
[DEVIS SUR WWW.CA-TOULOUSE31.FR](#)

## Assurance Emprunteur

Voir les rubriques « Crédits à la consommation » et « Crédits immobiliers » p. 24.

## Assurance de la Banque au Quotidien

	Standard	Premium
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement : SécuriCOMPTE	24,00 €/AN/COMPTE	50,40 €/AN/COMPTE
Cotisation à une offre d'assurance indemnisant l'assuré en cas de livraison non conforme ou de non-livraison d'un bien garanti acheté à distance : SécuriWEB	15,00 €/AN/COMPTE	30,00 €/AN/COMPTE
Cotisation à une offre d'assurance ouvrant droit au versement d'un capital en cas de décès accidentel de l'assuré, de licenciement économique, d'Incapacité Temporaire Totale de Travail (ITTT) ou de Perte Totale et Irréversible d'Autonomie (PTIA) accidentelle : SécuriBUDGET	20,40 €/AN/COMPTE	42,00 €/AN/COMPTE
Cotisation à une offre d'assurance ouvrant droit à indemnité en cas de décès accidentel de l'assuré, indemnité correspondant à un capital calculé en fonction du dernier montant mensuel de l'épargne programmée dans le cadre d'un mandat de placement automatisé des excédents de trésorerie : SécuriEPARGNE	3,00 €/AN/COMPTE	22,56 €/AN/COMPTE
Cotisation à une offre d'assurance ouvrant droit au versement d'une indemnité en cas de décès accidentel de l'assuré et calculée en fonction du montant de l'épargne sur Livret(s) : SécuriLIVRETS	22,80 €/AN/ASSURÉ	
Cotisation à une offre d'assurance ouvrant droit au versement d'un capital, assis sur les revenus mensuels de l'assuré, en cas de décès accidentel ou de licenciement économique de l'assuré : SécuriZEN	22,80 €/AN/ASSURÉ	

### SécuriCOMPTE découvert souscrit jusqu'au 31/12/2016

#### TARIF

Cotisation à une offre d'assurance ouvrant droit au versement d'un capital égal au montant du découvert maximum autorisé en cas de décès accidentel de l'assuré ou de Perte Totale et Irréversible d'Autonomie (PTIA) accidentelle : SécuriCOMPTE Découvert

Tranches de découvert

16,20 €/AN/COMPTE	<= 300 €
27,72 €/AN/COMPTE	de 301 € à 800 €
39,12 €/AN/COMPTE	de 801 € à 1200 €
50,76 €/AN/COMPTE	de 1201 € à 2000 €
68,04 €/AN/COMPTE	> 2000 € Plafond d'indemnisation 3 000 €/SINISTRE/AN



## SécuriCOMPTE découvert souscrit à partir du 01/01/2017

### TARIF

Cotisation à une offre d'assurance ouvrant droit au versement d'un capital égal au montant du découvert maximum autorisé en cas de décès accidentel de l'assuré ou de Perte Totale et Irréversible d'Autonomie (PTIA) accidentelle :  
SécuriCOMPTE Découvert

Tranches de découvert

24,00 €/AN/COMPTE	<= 500 €
33,60 €/AN/COMPTE	de 501 € à 1000 €
50,76 €/AN/COMPTE	de 1001 € à 2000 €
68,04 €/AN/COMPTE	> 2000 € Plafond d'indemnisation 3 000 €/SINISTRE/AN

#### ASSURANCES ET PRÉVOYANCE : mentions légales

Les contrats d'assurance et de prévoyance sont présentés par la Caisse régionale de Crédit Agricole Toulouse 31 en sa qualité d'intermédiaire en assurance enregistré à l'ORIAS sous le numéro 07 022 951.

Ces contrats sont principalement souscrits auprès de :

- PACIFICA SA au capital de 398 609 760 € entièrement libéré. Siège social : 8-10 boulevard de Vaugirard - 75015 Paris. 352 358 865 RCS Paris. N° de TVA : FR 95 352 358 865 ;

- PREDICA SA au capital entièrement libéré de 1 029 934 935 €. Siège Social : 50/56 rue de la Procession - 75015 Paris. A compter du 01/05/2020, le siège est transféré au 16-18 boulevard de Vaugirard - 75015 Paris. 334 028 123 RCS Paris ;

- CAMCA, Caisse d'Assurances Mutuelles du Crédit Agricole - société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Siège social : 53, rue La Boétie - 75008 PARIS, immatriculée auprès de l'INSEE sous le numéro Siret 784 338 527 00053.

Ces entreprises sont régies par le Code des Assurances, soumises au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) sise 4 Place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris Cedex 09.

Les contrats d'assurance dommages sont assurés par PACIFICA.

Les contrats d'assurance décès et d'assurance dépendance sont assurés par PREDICA.

Le contrat Financement Obsèques est un contrat d'assurance de groupe vie-entière à adhésion facultative souscrit par l'Andecam auprès de PREDICA. Les prestations d'assistance du contrat Assistance sont mises en œuvre par : AWP FRANCE SAS - 7, rue Dora Maar - 93400 Saint-Ouen. Société par Actions Simplifiées au capital de 7 584 076,86 €. 490 381 753 RCS Bobigny. Siret : 490 381 753 00014. Société de courtage d'assurances immatriculée à l'ORIAS ([www.orient.fr](http://www.orient.fr)) sous le numéro 07 026 669 désignée sous la dénomination commerciale « Mondial Assistance ». Le contrat Assistance Obsèques est proposé par Previsio Obsèques - S.A. au capital de 500 000 €. Siège social : 50 - 56, rue de la Procession 75015 Paris. 409 463 866 RCS Paris. Les garanties d'assurance sont assurées par : FRAGONARD ASSURANCES - 2, rue Fragonard - 75017 Paris. Société Anonyme au capital de 37 207 660 €. 479 065 351 RCS Paris. Entreprise régie par le Code des assurances.

Les contrats d'assurance emprunteur des prêts immobiliers et prêts à la consommation sont assurés par PREDICA. Le contrat Garantie Perte d'emploi est assuré par PACIFICA. Il peut arriver que l'état de santé de l'emprunteur ne lui permette pas de bénéficier des conditions d'assurance standardisées. Le dispositif prévu par la Convention AERAS organise des solutions adaptées à ces cas.

Les contrats d'assurance SécuriCOMPTE, SécuriWEB, SécuriBUDGET, SécuriEPARGNE, SécuriLIVRETS, SécuriZEN et SécuriCOMPTE Découvert sont souscrits auprès de CAMCA.



# Succession

Frais d'ouverture et de traitement de dossier de succession 1 % DE L'ACTIF  
55,00 € MINI/650,00 € MAXI

Frais de gestion annuels 114,00 €

Frais de tranfert de fonds  
≤ 1500 € GRATUIT  
> 1500 € 108,00 €/VIREMENT



## Autres Services

### Protection des particuliers

• La Télésurveillance<sup>1</sup>

à partir de 29,90 €/MOIS  
NOUS CONSULTER

### Magazines<sup>2</sup>

Dossier Familial 47,60 €/AN

Santé magazine 31,60 €/AN

Détente Jardin 17,60 €/AN

Régal 23,90 €/AN

Maison Créative 19,90 €/AN

Détours en France 45,00 €/AN

Plus de Pep's 19,90 €/AN

Parents 25,90 €/AN



### Bon à savoir !

Service clients Uni-Médias : pour toute question relative aux publications

▶ N°Cristal 09 69 32 34 40

APPEL NON SURTAXE

<sup>1</sup> Prestation de télésurveillance exécutée par NEXECUR PROTECTION (pour lequel le CA agit en qualité de mandataire), SAS au capital de 12 547 360 €, Siège social : 13, rue de Belle Ile 72190 COULAINES, SIREN 799 869 342 RCS LE MANS - N° TVA FR 19 799869342 - Autorisation d'exercer CNAPS AUT-072-2113-07-09-20140389180 « l'autorisation d'exercice ne confère aucune prérogative de puissance publique à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient ».

<sup>2</sup> Ces publications sont éditées par la SAS UNI-MEDIAS filiale de Presse du Groupe Crédit Agricole 22 rue Letellier 75015 PARIS. La résiliation est possible et gratuite à tout moment auprès d'Uni-Médias.

# Glossaire des services les plus représentatifs rattachés à un compte de paiement

(Article D.312-1-1 I.A. du code monétaire et financier)

## Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, SMS, etc.)

Ensemble de services rendus par la banque disposant ou non d'agence ou de lieu d'accueil de la clientèle et utilisant les nouvelles technologies (internet, téléphone...) pour réaliser à distance – tout ou partie – des opérations sur le compte bancaire.

## Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS

Le compte est débité des frais perçus au titre de l'abonnement au service des alertes ainsi que le cas échéant des frais perçus lors de chaque envoi de SMS.

## Tenue de compte

L'établissement tient le compte du client.

## Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat)

L'établissement fournit une carte de paiement liée au compte du client. Le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client, au jour le jour.

## Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé)

L'établissement fournit une carte de paiement liée au compte du client. Le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client, à une date convenue. Elle permet également d'effectuer des retraits qui sont débités au jour le jour sur le compte.

## Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique)

L'établissement fournit une carte de paiement liée au compte du client. Le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client, après vérification automatique et systématique du solde (ou provision) disponible sur son compte.

## Retrait d'espèces (cas de retrait en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement avec une carte de paiement internationale)

Le client retire des espèces à partir de son compte, en euro avec une carte de paiement internationale depuis le distributeur automatique d'un autre établissement.

## Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement

Le compte est débité des frais perçus par l'établissement au titre de la cotisation à l'offre d'assurance.

## Virement (cas d'un virement SEPA occasionnel)

L'établissement qui tient le compte vire, sur instruction du client, une somme d'argent du compte du client vers un autre compte, à titre occasionnel.

## Prélèvement (frais par paiement d'un prélèvement SEPA)

Le client autorise un tiers (le bénéficiaire) à donner instruction à l'établissement qui tient le compte de ce client de virer une somme d'argent du compte du client vers celui du bénéficiaire. Cet établissement vire ensuite le montant considéré au bénéficiaire à la date ou aux dates convenues entre le client et le bénéficiaire.

Le montant concerné peut varier. Le compte est débité des frais perçus par l'établissement pour le paiement d'un prélèvement SEPA présenté par le bénéficiaire.

## Prélèvement (frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA)

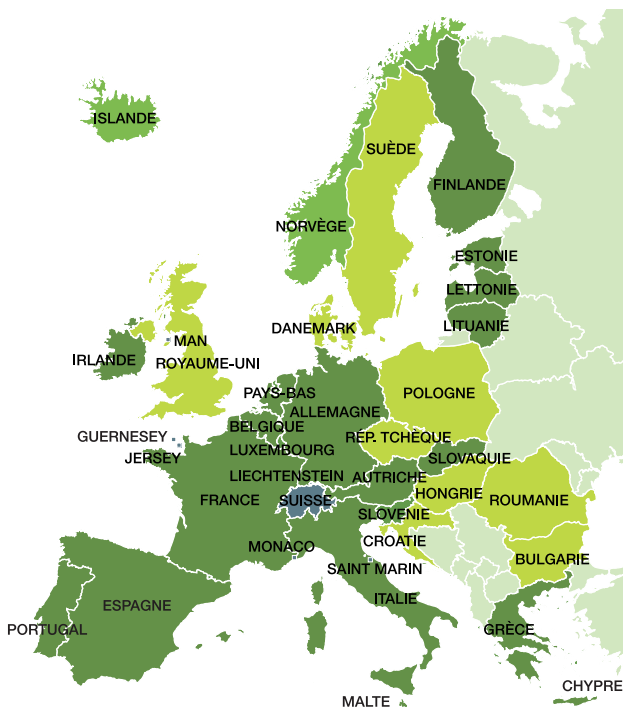
Le client autorise un tiers (le bénéficiaire) à donner instruction à l'établissement qui tient le compte de ce client de virer une somme d'argent du compte du client vers celui du bénéficiaire. Cet établissement vire ensuite le montant considéré au bénéficiaire à la date ou aux dates convenues entre le client et le bénéficiaire.

Le montant concerné peut varier. Le compte est débité des frais perçus par l'établissement pour la mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA.

## Commission d'intervention

Somme perçue par l'établissement pour l'intervention en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier (présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision...).

# Cartographie des zones européennes



● Pays de la zone Euro \*

●● Pays de l'Union Européenne (U.E.)

●●● Pays de l'Espace Économique Européen (EEE)

●●●● Pays de la zone SEPA (Single Euro Payments Area)

\* Monaco, Andorre et le Vatican utilisent l'euro comme monnaie nationale mais ne font pas partie des pays de la zone euro.

Les Îles de Jersey, Guernesey et Man ont intégré la zone SEPA au 01/05/2016.

Le Vatican et Andorre ont intégré la zone SEPA au 01/03/2019.



## Résoudre un litige

---

- Voies de recours internes (au Crédit Agricole) :

- Votre premier interlocuteur : Votre agence

Elle est à votre disposition pour vous fournir tous les renseignements souhaités sur le fonctionnement de votre compte et sur l'utilisation des services mis à votre disposition ou pour répondre à vos éventuelles réclamations.

Cas particulier : Si votre litige porte sur un sinistre dommages, votre interlocuteur est le service de Gestion des Sinistres en charge de votre dossier.

- Le Service Client :

Si aucune solution amiable n'a pu être trouvée, vous avez aussi la possibilité de faire appel au service Client qui s'efforcera de trouver la meilleure solution à votre différend, en écrivant à l'adresse suivante : Crédit Agricole Toulouse 31 - Qualité et Réclamations, 6 place Jeanne d'Arc - BP 40535 - 31005 TOULOUSE Cedex 06, ou au moyen du formulaire en ligne disponible sur le site internet de la Caisse, [www.ca-toulouse31.fr](http://www.ca-toulouse31.fr) (hors coût du fournisseur d'accès Internet), ou en téléphonant au 05 61 26 97 49 (appel non surtaxé).

Cas particulier : Si votre réclamation concerne un contrat d'assurance (hors sa commercialisation) et que la réponse du Service Client (ou du service Gestion des Sinistres en cas de sinistre) ne vous satisfait pas, vous pouvez vous adresser par courrier au Service Réclamation de votre assureur (pour plus d'informations : <https://www.ca-assurances.com/contact>).

L'agence ou le service Client accusera réception de la réclamation usuellement dans les 48 heures et s'efforcera de vous apporter une réponse sous 30 jours (délai maximal de 60 jours).

Toutefois, conformément à la réglementation, lorsque la réclamation porte sur :

- les frais ou réductions pour l'usage d'un instrument de paiement
- le régime applicable aux instruments de paiement autres que le chèque
- les services de paiement
- les prestataires de services de paiement ;

une réponse sera apportée dans les 15 jours ouvrables suivant la réception de la réclamation. Si exceptionnellement une réponse ne peut être apportée dans ce délai pour des raisons échappant au contrôle de la Caisse régionale, celle-ci vous envoie une réponse d'attente motivant le délai complémentaire nécessaire et précisant la date ultime à laquelle vous recevrez une réponse définitive. Cette réponse définitive doit, quoi qu'il arrive, vous être adressée dans les 35 jours ouvrables suivant la réception de la réclamation.

- Voies de recours externes :

- Le médiateur bancaire :

Si la réponse du service Client ne vous convient pas, vous avez également la possibilité de vous adresser gratuitement au Médiateur bancaire par les moyens suivants :

- par courrier postal : Monsieur Le Médiateur auprès de la FBF, CS 151 75422 PARIS Cedex 09
- par le site internet : <https://lemediateur.fbf.fr/> (hors coût du fournisseur d'accès internet)

Votre demande doit être adressée au Médiateur bancaire dans un délai d'un an à compter de la réclamation écrite auprès de la Caisse régionale. A compter de la date de notification de sa saisine adressée par le Médiateur bancaire à vous-même et à la Caisse régionale, l'issue de la médiation prendra fin dans le délai de 90 jours, sauf prolongation par le Médiateur en cas de litige complexe. Vous pouvez vous renseigner sur le déroulement de cette procédure de médiation en consultant le site internet du Médiateur bancaire. Sont exclus les litiges relevant de la politique générale de la Caisse régionale comme par exemple la politique tarifaire ou encore l'octroi ou le refus de crédit.

- Le médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers :

Pour tout litige relatif à des produits ou services financiers, vous pouvez saisir le Médiateur auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) : par écrit (Médiateur AMF - Autorité des Marchés Financiers, 17 Place de la Bourse 75082 PARIS Cedex 02) ou par internet (formulaire de demande de médiation disponible sur le site internet : <https://www.amf-france.org> – Rubrique du Médiateur) (hors coût du fournisseur d'accès Internet). - Le médiateur de l'Assurance.

- Le Médiateur de l'Assurance :

Pour tout litige relatif à un contrat d'assurance (hors sa commercialisation) et en cas de désaccord avec la réponse de l'assureur, vous pouvez saisir par voie postale : La Médiation de l'Assurance - TSA 50110 - 75441 Paris Cedex 09 ou par voie électronique sur le site internet du Médiateur : <https://www.mediation-assurance.org>.

- La plateforme européenne :

Pour tout litige relatif à un contrat ou une opération réalisé(e) en ligne, vous pouvez recourir à la plateforme européenne de Règlement des Litiges en Ligne accessible à l'adresse Internet suivante : <https://ec.europa.eu/consumers/odr/>

- Action judiciaire devant les juridictions civiles de droit commun.

# EN CAS D'URGENCE

Déclarer un sinistre Auto, Habitation, Assurance des Accidents de la Vie

**0 800 810 812**

Service & appel gratuits

Faire opposition sur un chèque ou chéquier, signaler la perte, le vol ou l'utilisation frauduleuse de sa carte bancaire

**+33 9 69 39 92 91**

Appel non surtaxé,  
coût selon opérateur,  
service disponible 24h/24

Déclarer un litige dans le cadre de son contrat Protection Juridique Pleins Droits

**0 800 813 810**

Service & appel gratuits



Document informatif à vocation non-publicitaire.

Édité par Caisse régionale de Crédit Agricole Mutuel Toulouse 31. Société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit. Société de Courtage d'Assurance immatriculée au Registre des Intermédiaires en Assurances sous le numéro 07 022 951 - Siège social : 6, place Jeanne-d'Arc - BP 40535 - 31005 TOULOUSE CEDEX 6 - 776916207 RCS TOULOUSE.

- Agréée et contrôlée par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution : 4, place de Budapest - CS 92459 - 75436 PARIS CEDEX 09 - Voir le site : <https://acpr.banque-france.fr> (hors coût du fournisseur d'accès Internet).

- Contrôlée par Crédit Agricole S.A. : 12, place des Etats Unis 92545 Montrouge Cedex

- Contrôlée par l'Autorité des Marchés Financiers : 17, place de la Bourse - 75082 Paris Cedex 02.



[www.ca-toulouse31.fr](http://www.ca-toulouse31.fr)